

L'institut Saint Joseph



Rue de Warneton 4 - 7780 Comines
00 32 (0)56/859.800

L'asbl Association Chrétienne des Institutions de Soins
et de Santé



L'Institut Saint.-Joseph fait partie de L'ACIS asbl, Association Chrétienne des Institutions Sociales et de Santé. Cette asbl comprend plusieurs institutions tel que des crèches, des maisons de repos, des établissements pour personnes handicapées... Vous trouverez plus de renseignements sur l'asbl et sur l'institut sur le site www.acis-group.org.

Le souci prioritaire de l'ACIS est de répondre aux besoins du plus grand nombre et d'offrir un service de qualité accessible à tous. Le projet institutionnel de la maison de repos est de promouvoir et d'assurer une accessibilité sociale à un hébergement et des soins de qualité. Ceci signifie : une chambre confortable, des soins dispensés par une équipe pluridisciplinaire, une alimentation de qualité.

L'Institut Saint Joseph répartit son offre d'hébergement : maison de repos, maison de repos et de soins et accueil de personnes désorientées. Cela permet d'apporter une réponse personnalisée et adaptée à chaque résident :

- ✚ L'hébergement en « Maison de Repos pour personnes âgées »(MRPA) a pour but d'accueillir les résidents valides et semi-valides dans l'institution.
- ✚ L'hébergement en « Maison de Repos et de Soins »(MRS) a pour but d'accompagner les personnes en situation de grande dépendance qui nécessitent des soins continus.
- ✚ L'espace de vie accueillant les personnes désorientées (maladie d'Alzheimer ou apparentée) comprend, outre 15 chambres seules, une terrasse extérieure et un espace de vie où les résidents évoluent la journée dans une ambiance sécurisante entourés de l'équipe soignante. Cet

étage est un service sécurisé à l'aide de portes à code. La philosophie de ce service est particulière car est destinée aux personnes désorientées nécessitant un encadrement sécurisé.

Notre maison est une maison de repos et de soins. Nous disposons donc d'infirmières, d'aide-soignantes, d'ergothérapeutes, de kinésithérapeutes, d'un secrétariat et d'un bureau social. Une présence soignante et infirmière est assurée 24h/24h.

Vous avez le libre choix du médecin traitant. Une liste peut vous être fournie afin que vous puissiez faire votre choix en toute conscience. Néanmoins, nous demandons aux résidents français de choisir un médecin belge.

Nous travaillons aussi en étroite collaboration avec la plateforme des soins palliatifs. Cela signifie que si cet accompagnement s'avère nécessaire nous sommes en mesure d'accompagner le résident jusqu'à la mort et d'offrir notre soutien à la famille.

Ceci implique du matériel adapté, comme des matelas anti-escarres, des lits médicalisés, des baignoires médicalisées, ainsi qu'une possibilité d'accueil pour un membre de la famille qui souhaiterait rester toute la nuit.



La chambre :

La chambre constitue un lieu de vie. Ceci signifie que nous vous laissons la liberté de la personnaliser par des meubles, cadres, plantes, bibelots, photos,.... . Chaque chambre est meublée d'un lit, d'une table de nuit, d'un fauteuil, d'une garde-robe, d'une table, d'une chaise et d'un coffret fermant à clef. Nous vous invitons aussi à ramener éventuellement, une télévision, un frigo,... .

Nous proposons 4 types de chambre :

1. chambre double
2. chambre privée
3. grande chambre privée
4. grande chambre privée avec douche

Toutes les chambres sont équipées d'une salle de bain comprenant un WC et un lavabo (deux pour les chambres doubles). Elles sont également munies d'un système d'appel portatif.

Le prix :

1. Chambre double avec téléphone, wifi, frigo et eau: 44.10 € /jour
2. Chambre privée avec téléphone, wifi, frigo et eau 46.73 €/jour
3. Grande chambre privée avec téléphone, wifi, frigo et eau 52.94 €/jour
4. Grande chambre privée avec douche avec téléphone, wifi, frigo et eau 55.60 € /j

La différence de prix ne donne aucune différence au niveau des soins mais réside dans le confort de la chambre.

Ce prix couvre les frais de logement, de repas, de l'entretien ménager, de blanchissage et d'entretien normal de la literie et des alèses, la dispensation des soins que requiert l'état de santé de la personne, le matériel d'incontinence s'il y a lieu.

Les suppléments sont :

-  honoraires médicaux
-  kinésithérapie (uniquement en maison de repos)
-  pharmacie (y compris les compléments alimentaires)
-  lessive du linge personnel (facturé 1,47 € par kilo de linge)
-  pédicure
-  factures extérieurs (cotisations mutuelle, factures hôpitaux,...)
-  les services auxquels le résident fait librement appel p.ex. courses

Les Repas :

Le petit déjeuner s'organise sous forme de buffet afin d'offrir à chacun le choix au niveau de ce qui est présenté et de la quantité. (Boissons, garnitures, pains...)

Les repas sont complets et variés, composés de produits frais. La préparation est réalisée au sein de notre établissement. En ce qui concerne le repas de midi, grâce à l'utilisation du self-service, le résident a la possibilité de choisir entre 2 sortes de légumes, 2 sortes de féculents et le dessert.

L'objectif étant de rapprocher les résidents de l'équipe des cuistots et de faire du repas, une occasion de rencontre et d'échange entre les résidents.

Pour le souper, le résident a le choix des garnitures et deux fois par semaine, un repas chaud est proposé.

Il est possible de se restaurer en famille au prix coutant et sur réservation.

Les repas sont adaptés en fonction de l'état de santé du résident. Des textures modifiées sont réalisées si cela s'avère nécessaire.

L'entretien:

Les chambres sont nettoyées quotidiennement et le grand entretien est fait une fois par semaine, jours fériés et week-ends compris.

Les draps sont lavés chaque semaine et chaque fois que nécessaire.

Le linge :

A l'entrée, nous demandons d'apporter du linge pour couvrir une période de 3 semaines. Une nominette doit être cousue sur chaque pièce de linge. La nominette reprend le numéro 117 suivie du nom et du prénom (nom de jeune fille pour les dames). L'institution peut s'en occuper au tarif de 0,13 € pièce. La literie est fournie par la maison.

Fumer :

Il est interdit de fumer dans l'établissement.

Les animaux :

Pour une question d'hygiène, les animaux ne sont malheureusement pas tolérés dans l'institution.

Les cultes :

Bien que la maison soit une institution catholique, chaque résident garde sa liberté d'opinion.

Pour celui qui le souhaite un office religieux est célébré pour les résidents. Les personnes ne pouvant pas se déplacer, reçoivent à leur demande, la communion en chambre.

Le quotidien :

Il nous semble important de détailler quelques moments-clé d'une journée que nous voulons la plus adaptée possible au rythme de chacun dans la limite d'une cohabitation collective.

Le matin

Les soignants commencent à aider les personnes qui le désirent. Le temps des toilettes est un moment adapté en fonction de la situation. Le buffet petit déjeuner est accessible entre 8 et 10 heures. Libre à chacun de déjeuner avant ou après la toilette en fonction de ses habitudes.

Les activités du matin se déroulent entre 10h30 et 11h30, dans les salles de séjour des différents étages. Un espace de vie offre une présence permanente et un accompagnement adapté aux personnes en situation de dépendance.

Basée sur le « comme chez soi », on y vit ensemble, on y mange et réalisons des activités. L'objectif est de viser une autonomie, acquise grâce aux actions menées en communauté. Les capacités de chacun sont valorisées, dans les activités de la vie quotidienne et dans les divertissements.

L'après-midi

La sieste est réalisée et organisée en fonction des besoins et demandes du résident.

Les animations de l'après-midi se déroulent de 14h00 à 16h00 dans les différentes salles de séjour.

Les visites sont un élément primordial à l'équilibre du résident. Vos proches sont accueillis à tout moment de la journée.

Le soir

Comme pour le lever, le coucher est adapté au souhait du résident.

De nuit, la continuité des soins est réalisée par une infirmière et une aide-soignante.

Les repas

Notre optique étant de favoriser la convivialité et de répondre au mieux au maintien de l'autonomie des résidents, une adaptation de l'organisation des soins et des services hôteliers a été réalisée.

- ❖ Le petit déjeuner est présenté sous forme de buffet afin de favoriser les échanges dans un milieu qui se veut convivial.
- ❖ La soupe est servie à 11h45 et le repas à partir de 12h15.

Le repas de midi est servi au rez-de-chaussée, sous forme de self-service, ce qui permet un lien direct avec les cuisiniers.

Pour une raison de confort, les résidents les plus dépendants reçoivent le repas dans la salle de séjour du 2^{ème} étage afin d'offrir un espace plus adapté à leur accompagnement.

- ❖ Le souper est servi en chambre à partir de 17h45. Les résidents nécessitant une aide personnalisée prennent leur repas du soir dans la salle à manger du 1^{er} et 2^{ème} étage avec l'équipe soignante.
- ❖ Pour les résidents qui logent au 3^{ème} étage, les repas sont servis dans la salle de vie.

Les visites :

Les visiteurs sont les bienvenus. Nous estimons très important la relation entre les résidents et leur famille ou amis. Nos portes sont donc toujours ouvertes.

Renseignements supplémentaires :

Si vous souhaitez visiter notre maison, avoir plus de renseignements ou inscrire un proche, vous pouvez contacter les assistantes sociales. Il est préférable de prendre rendez-vous avec Agathe TORDEUR/ Laetitia Demierbe au numéro 056/859.804 (de Belgique) 00356/859.804 (de la France).

Horaires du service social : le lundi de 8h à 16h30 – le mardi de 8h à 16h – le mercredi de 14h à 17h – le jeudi de 12h30 à 16h30 et le vendredi de 8h à 16h30.

Nous sommes également disponibles par email à l'adresse suivante : social.saint-joseph.comines@acis-group.org

Contacts utiles :

Numéro général (secrétariat) : 056/859.800

Fax : 056/859.801

e-mail : saint-joseph-comines@acis-group.org

- Direction

Madame Donatienne Lefebvre

056/859.800 donatienne.lefebvre@acis-group.org

- Responsable Nursing :

Madame Roseline Facon

056/859.813 roseline.facon@acis-group.org

- Infirmière en chef :

Madame Isabelle Vandelannoitte

056/859806 isabelle.vandelannoitte@acis-group.org

- Référent pour démence :

Madame Heïdi Hullaert

056/859.831 heidi.hullaert@acis-group.org

- Service social :

Madame Agathe TORDEUR

Madame Laetitia DEMIERBE

056/859.804 social.saint-joseph.comines@acis-group.org

- Responsable administrative :

Madame Christel Laplace

056/859.849 Christel.laplace@acis-group.org

- Responsable cuisine et conseiller en prévention :

Monsieur Eric Bourdon

056/859.805 eric.bourdon@acis-group.org

- Responsable de la maintenance et conseiller en prévention :

Monsieur Thierry Hovine

056/481.059 thierry.hovine@acis-group.org

- Responsable entretien : Madame Marjorie Laplace

056/859.812 marjorie.laplace@acis-group.org